

Bon No: 001129128		1ere Gachée: 05:32 (1)		Date: 05/08/2026		BRID280726152717		Zone: TRANSPORT TOI	
		Quantité: 8.00 m3		référence commande(2): 03 80 81 48 94					
client: 412221		V-MAT CONSTRUCTION**				ROUTE DE TROYES ZAC ACTIPOLE 21400			
chantier: 222187						VILLENEUVE			
						06.31.41.35.78 51130 Villeneuve-Renneville-Che			
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier		RETOUR centrale		ATTENTE	
06:11								00:00	
						température:			
						vitesse du vent:			
						validité:			
								XI:irritant	
								en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures	
code Béton		désignation(6)(8)		certification		classe d'exposition(3)		Classe Chlorure	
NJB254A320D		BPS				XF1		CL 0,40	
								consistance(7)	
								S4	
								Dmax	
								20	
ciment(type et classe)				Additions(type)		dosage(C+Ka)(5)		Résistance caractéristique(4)	
						0		C25/30	
appellation commerciale C25/30 XF1 S4 Dm20 CEM2 320									
Propriétés particulières spécifiées									
SERVICES					ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)			LIVRAISON RECEPTIONNEE	
CONTRIB ENVIRON HAUSSE ENERGIE TAXE CARBONE ECO-PARTICIPATION					SPHRE 7200			NOM:	
								signature du client:	
ajout d'ingrédients sur chantier(9):					signature:				
type et quantité:									
demandeur:									

(1) Sauf dispositions particulières,le béton doit être mis en oeuvre,au plus tard,2 heures après la fabrication de la première gachée

(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié

(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression,non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm

(4) contrôle de la résistance sur cylindres.

(5) Dosage minimal en liant équivalent,si spécifié par le client pour les BPS;dosage nominal en ciment pour les BCP.

(6) BCPN:Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201;BCPE:Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.

(7) ou rapport E/C suivant la spécification.

(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1

(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1